

L'Escale Jeunes est un lieu de détente, d'expression et de loisirs pour les jeunes habitants de la commune où ils ont l'opportunité de se retrouver pour passer de bons moments.

Il permet aux pré-ados/ados d'entretenir une relation privilégiée avec les animateurs qui les encadrent et leur permettent de prendre part à des animations diverses, au sein d'un climat de confiance.

Sur place, ils découvrent des activités sportives, manuelles ainsi que des jeux de réflexion.

De plus un espace leur est dédié afin qu'ils puissent s'amuser en autonomie en dehors des heures d'activités avec un accès au billard, au baby-foot, jeux de société.

Horaires :

Horaires « Été » (du mois d'avril au mois d'octobre)	Horaires « Hiver » (du mois de novembre au mois de mars)
Mercredis en période scolaire : 13h30/18h00	Mercredis en période scolaire : 13h30/17h30
Vacances : 14h00/18h00	Vacances : 14h00/18h00
Soirées : 18h00/21h00	Soirées : 18h00/20h00

Engagement du jeune :

En tant qu'adhérent,

Je m'engage à respecter les horaires et les règles de vie de l'Escale Jeunes

—

A _____, le _____

Signature du jeune : _____

ACCUEIL DE LOISIRS « L'ESCALE JEUNES »

📍 : 17 rue de Montfort

35132 VEZIN LE COQUET

RENSEIGNEMENTS

Contact : Kevin TERTRAIS

☎ : 02 99 64 79 50 ou 02 99 64 78 50

✉ : enfance-jeunesse@ville-vezinlecoquet.fr

Site Internet : www.vezinlecoquet.fr

📘 : Escale Jeunes VEZIN

📷 : Escale Jeunes VEZIN



Formulaire d'adhésion annuelle

Attention, remplir ce document ne dispense pas la famille de compléter la feuille de renseignements 2018-2019. L'inscription ne sera effective qu'après retour de celle-ci. Une fois le formulaire retourné, le jeune se verra remettre une carte d'adhérent valable 1 an à compter du mois d'application de l'adhésion (ex : pour une inscription en janvier N, le jeune sera considéré comme adhérent jusqu'en janvier N+1). Une fois attribuée, l'adhésion ouvre l'accès au local, les mercredis et les vacances scolaires. Certaines activités entraînent un supplément.

Grille tarifaire :

Tranche tarifaire en fonction du quotient CAF	De 0 à 360	De 361 à 560	De 561 à 660	De 661 à 800	De 801 à 1000	De 1001 à 1200	De 1201 à 1400	Plus de 1400	Hors commune
Coût adhésion annuelle	15 €	18 €	21 €	24 €	27 €	30 €	33 €	35 €	40 €

Identité du jeune :

Nom(s) / Prénom(s) : _____

Date de naissance : _____ Classe : _____ Etablissement : E. Tabarly Notre Dame

① Portable du jeune (s'il en possède un) : _____ Rosa Parks St Gabriel autre : _____

Identité du/des responsable(s) du jeune :

Nom(s) / Prénom(s) : _____

Adresse :

📠 Domicile(s) : _____ / _____

① Portable(s) : _____ / _____

En tant que responsable légal, j'atteste :

Avoir pris connaissance du règlement de la structure et en respecter le fonctionnement

M'engage à assumer le coût de l'adhésion annuelle qui sera indiqué sur la prochaine facture

Je soussigné(e), M _____, Mme _____

Fait à _____ le _____

Signature(s) précédée(s) de la mention « lu et approuvé »

_____ et _____